

## Procès-verbal de réunion du bureau

BGB-Organisation  
197 route de Duranus  
06670 Levens  
06 21 25 29 50

Le 28/06/2020, à 15h50, les membres du bureau de l'association BGB-Organisation se sont réunis à Levens sur convocation de Thierry Ballutaud.

La séance est présidée par M. Ballutaud Thierry, Président de l'association.

Les membres du comité directeur présents sont :

Thierry BALLUTAUD	Président
Thierry OTTO-LOYAS	Vice-président / Webmaster / Résultats
Sébastien DEBONO	Secrétaire / Photographe officiel
Fabienne GUILLOU	Trésorière
Pierre COLLAERT	Trésorier-Adjoint / Encaissements courses / Résultats
Lionel RABILLER	Responsable compétitions H-C / Commission Discipline
Denis MANASERO	Secrétaire Adjoint / Commissaire DES / PPDP
Alexia Tutavae	Responsable Commission Sécurité Elite
Jérémy COLLAERT	Encaissement courses / Organisation et Logistique
Dorian Bartaletti	Commissaire Disciplinaire
Mickaël Aquisti	Commissaire Disciplinaire
Christian Collaert	Commissaire Disciplinaire
Frédéric Nissenne	Commissaire Disciplinaire
Jérémy Otto-Loyas	Commissaire Disciplinaire

absent :

Antoine Aquisti                      Commissaire Disciplinaire

Les points suivant sont abordés :

1) Tarifs circuits :

ils n'ont pas changé pour la plupart des circuits, il reste encore GKL à relancer.  
Par conséquent, il est décidé de ne pas changer les tarifs des courses, ni de la cotisation.

2) Dates potentielles des courses pour la saison 2020-2021 :

13 septembre 2020 : Le Luc (AG le matin)

11 octobre 2020 : Grimaud

22 novembre 2020 : Hyères

13 décembre 2020 : Fréjus

24 janvier 2021 : Brignoles

14 février 2021 : Le Luc

14 mars 2021 : Brignoles

11 avril 2021 : Fréjus

9 mai 2021 : Grimaud

5 juin 2021 : Le Luc

Remise des trophées : 26 juin

Autres courses extérieures à prendre en compte :

5-6 septembre : 24h du Luc

17 octobre : 12h de Brignoles

début novembre ? : 4h du Luc

6 décembre ? : 6h de Grimaud

3) Rôles Comité Directeur et Bureau, et votes des postes en fin de mandat

Pour les 3 postes en fin de mandat, les seuls candidats sont les sortants, qui sont tous élus à nouveau :

Président : Thierry Ballutaud, réélu (14 Pour)

Secrétaire : Sébastien Debono, réélu (13 Pour, 1 Contre)

Trésorière : Fabienne Le Floch, réélue (14 Pour)

Jérémy Otto-Loyas, Commissaire disciplinaire, démissionne.  
Antoine Aquisti, Commissaire disciplinaire, démissionne.

Les nouveaux commissaires élus sont :  
Audrey Bartaletti (14 Pour)  
Teva Bordas (14 Pour)

Simplification du titre des rôles :  
Responsable courses hors championnat / Responsable commission Espoir => Responsable commission  
Responsable commission sécurité Elite => Responsable commission adjoint  
Encaissement courses / Responsable organisation et Logistique => Encaissement courses  
Commissaire disciplinaire => Commissaire

#### 4) date limite d'inscription

En raison des effets du COVID-19, la date limite d'inscription est repoussée de 15 jours, au 1er août.

#### 5) Modifications du règlement

Il est rappelé, à l'issue des courses, d'éviter de prendre des décisions "dans l'urgence" sans recul, et dans le cas où elles ne peuvent être prises directement par les commissaires, de contacter le président (Thierry Ballutaud) ou le responsable de la commission (Lionel Rabiller) pour remonter au niveau du bureau.

Dans les cas exceptionnels lors d'une violation du règlement, et comme prévu dans celui-ci, un membre du bureau peut prendre une décision exceptionnelle.

Concernant la gestion de drapeaux bleus, il est voté de ne plus s'en occuper et de supprimer les passages le concernant dans le règlement (6 Pour le maintien, 7 Contre le maintien).

Concernant le cas d'un pilote n'ayant pas mis assez de poids lors de la course, il est voté (12 Pour) ceci :

- si le pilote rentre aux stands de lui même pour les remettre : 5 places de pénalité pour l'équipe
- sinon l'équipe est disqualifiée

En cas d'erreur de poids lors des qualifications, l'équipe écoperait de 5 places de pénalité sur la grille de départ (13 Pour).

Ajout du cas suivant (13 Pour) :

"Dans le cas où la responsabilité d'un pilote est engagée dans un accrochage, de récidive d'une faute légère, d'insultes ou de gestes grossiers, ou de tout acte considéré dangereux pour autrui, les sanctions suivantes seront appliquées dans l'ordre :

- 1) Mise sous surveillance du pilote et de l'écurie
- 2) Les points du pilote fautif seront divisés par deux lors de la course, pour le championnat pilote.
- 3) Disqualification du pilote fautif à la course suivante
- 4) Sanction à imposer après réunion du comité de direction et/ou du bureau (exp : disqualification de l'écurie pour la course, disqualification du pilote pour le reste de la saison ou même pilote sur la liste noire)"

#### 6) changement de siège social

Le nouveau siège social de BGB Organisation sera à nouveau à Tourrette-Levens, via l'adresse postale de Fabienne Le Floch.

Les questions étant épuisées, la réunion est levée à 18h40.